

Actualités Sociales des entreprises du paysage

Session se déroulant en présentiel :

- **Le 23 AVRIL 2024 à MAISON DU PAYSAGE - UNEP - 60 TER RUE HAXO - 75020 PARIS**

1 journée de 7 heures - de 9h à 17h

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître l'actualité sociale applicable aux entreprises du paysage
- Identifier les enjeux pour son entreprise et fixer les priorités d'actions
- Savoir anticiper les évolutions sociales

PROGRAMME

- 1) La CCN des entreprises du paysage du 10 octobre 2008 fête ses 15 ans : revue et mise à jour

PROGRAMME

Contrat de travail :

Formalités liées à l'embauche
Mentions obligatoires
Écrit et clauses obligatoires
Période d'essai
Contrats de chantier
Contrats saisonniers
CDD à objet défini
Contrat de travail intermittent
Clause de dédit formation

Classifications

Critères classants
Détail des classifications
Application

Durée du travail

Durées du travail envisageables
Temps partiel
Heures de travail récupérables
Heures supplémentaires et contingent
Annualisation
Les forfaits (jours et heures)
Travail du dimanche et des jours fériés
Travail exceptionnel de nuit
Astreinte

Rémunération et accessoires

Classifications et rémunérations conventionnelles
Primes de travaux insalubres
Indemnités de petits déplacements
Indemnités de grands déplacements

Congés

Congés payés annuels
Congés pour événements familiaux
Congés pour enfant malade

Retraite et prévoyance

Garantie complémentaire santé
Retraite supplémentaire
Plan épargne retraite

Suspension et résiliation du contrat de travail

Indemnisation de la maladie ordinaire
Suspension et résiliation du permis de conduire
Résiliation du contrat de travail du salarié absent pour cause de maladie ou d'accident de la vie privée
Indemnité de licenciement
Départ en retraite

Dispositions diverses

Représentation du personnel
Formation professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation pratique, illustrée par des exemples concrets, tirés de situations réelles rencontrées en entreprises du paysage
- Support de formation Powerpoint dont un exemplaire papier est remis aux stagiaires à l'issue de la formation



PUBLIC VISÉ : Personnels administratifs en charge de la gestion du personnel et chefs d'entreprises.

PRE REQUIS : Aucun

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

L'actualité sociale est toujours très évolutive et parfois complexe à appréhender.

Les entreprises du paysage doivent se tenir régulièrement informées des évolutions sociales pour identifier les enjeux, hiérarchiser les priorités et établir des plans d'action adaptés à leur contexte.

Cette formation adapte l'actualité aux particularités de la profession. Elle est un outil indispensable pour les responsables du personnel confrontés au quotidien aux problématiques sociales.

INTERVENANT – CABINET VANDEVELDE

Le cabinet VANDEVELDE AVOCATS & ASSOCIÉS est constamment animé par une volonté de réaliser une prestation de qualité.

« *Efficacité et connaissance des dossiers sont nos maîtres mots.*

La satisfaction de nos clients dans le traitement et la concrétisation de leurs démarches dirigent nos actes »